



## 7ème GRAND PRIX JEUNES GOLF ILE D'OR – NANTES 2024

Épreuve comptant pour le mérite national jeune et pour le GOKT (U12)

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de moins de 17 ans, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Tous les joueurs licenciés en France devront être **en règle sur la question médicale** (certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou questionnaire de santé de prolongation) **et avoir acquitté le droit de jeu fédéral de 2024** (sauf pour la Catégorie U10).

**QUOTAS ET CATÉGORIES prédéfinis mais non exhaustifs :**

CATEGORIES	Années de naissance	Nbre de participants		Nbre total
		Garçons	Filles	
U16 MINIMES	2008 – 2009	9	6	15
U14 BENJAMINS	2010 - 2011	33	15	48
U12 (2 x 18 trous)	2012 - 2013	39	18	57
U10 (2 x 18 trous)	2014 - ...	22	11	33
U10 (2 x 9 trous)	2014 - ...			
Nombre total :		112	41	153

Dont 12 « wild cards » fédérales flottantes...communiquées après la clôture.

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions **le 14 avril 2024**.

Dans chaque catégorie, les participants seront retenus en prenant compte l'ordre du mérite jeune puis l'ordre des index et ensuite l'ordre d'arrivée des inscriptions. La liste des inscrits sera publiée à partir **du 17 avril 2024** au soir sur le site du golf ([www.golfdenantesiledor.com](http://www.golfdenantesiledor.com))

L'entraînement gratuit est prévu **le 26 avril 2024** exclusivement sur réservation.

#### FORMULE

Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

U10 Strokeford / 1<sup>ère</sup> série : 36 trous / 18 trous par jour ou 2<sup>ème</sup> série : 18 trous / 9 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

CATEGORIES	Garçons		Filles	
	Marques	Longueur	Marques	Longueur
U16 MINIMES	Blanches	5933	Bleues	4988
U14 BENJAMINS	Jaunes	5565	Rouges	4784
U12	Gris	4949	Violettes	4323
U10	Violettes	4323	Violettes	4323
U10 (du 1 au 9)	Violettes	2169	Violettes	2169

Départage U16, U14, U12, U10 (parcours 2 x fois 18 trous) : En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en **play off** sur le 18, maximum 2 fois puis si égalité, sur le 9, maximum 2 fois. En cas d'égalité, les joueurs retournent au 18 pour recommencer la séquence.



**Départage U10 (parcours 2 x fois 9 trous du 1 au 9) :** En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans la catégorie, le départage se fera en **play off** sur le 9, maximum 2 fois puis si égalité, sur le 8 et puis, si égalité, et sur le 9, maximum 2 fois. En cas d'égalité, les joueurs retournent au 9 pour recommencer la séquence.

**Départs :** Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera par catégories en respectant l'ordre des index.

Les horaires seront communiqués à partir **du 25 avril 2024**.

Lors du 2<sup>ème</sup> tour, le tirage des départs se fera par catégorie dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour.

## REGLES SPECIFIQUES DE L'ÉPREUVE

Épreuve « **non-fumeur** » : Il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

Les chariots électriques et l'utilisation des **appareils de mesure de distances** sont interdits

Accompagnateurs : Lors de chaque épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils (40m). Toute infraction constatée donnera lieu à un avertissement. Toute infraction ultérieure sera soumise au comité pour une possible disqualification du joueur concerné.

Cadets : Les cadets ne sont pas autorisés. Pénalité générale pour chaque trou au cours duquel une infraction s'est produite.

## REGLE D'URGENCE

En cas d'urgence, merci de contacter le **18** ou le **112**, si nécessaire, un défibrillateur est mis à votre disposition, à l'intérieur du Club-House, à gauche, en rentrant, ouverture de 08h à 20h pendant l'épreuve, contact 02 40 98 58 00 ou 06 63 97 98 99.

## PRIX

Un prix est offert aux trois premiers scores "Brut" de chaque catégorie. En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

## COMITÉ

Directeur sportif PGA,  
Président de l'AS,  
Représentant des arbitres,  
Conseiller Technique Fédéral, Ligue,  
Assistant, OEC.

## ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser par écrit ou par mail avant **le 14 avril 2024** à :

GOLF ILE D'OR - NANTES  
Le Cellier - La Varenne  
BP 90410  
49270 L'OREE D'ANJOU

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription fixé à **50 € (20 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)** pour le U16, U14, U12, ou U10 surclassé, et fixé à **30 € (10 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)** pour le U10, chèque à l'ordre de la société DORELLE ou par CB en téléphonant.

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard **le 24 avril 2024, minuit**. Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'inscription sauf cas de force majeure.



**7ème GRAND PRIX JEUNES  
GOLF ILE D'OR – NANTES  
2024**

Épreuve comptant pour le mérite national jeune et pour le GOKT (U12)

**Cadre golf**  
ISP :  
NET :  
Date réception :

**BULLETIN D'INSCRIPTION  
U16/U14/U12 et U10**

NOM : ..... PRENOM .....

N°LICENCE : ..... CLUB : .....

FILLE :  GARÇON :  INDEX : .....

EMAIL : .....

ADRESSE : .....

N° DE TEL : ..... N° PORTABLE : .....

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_

**Droit d'inscription** (dont parcours d'entraînement) :

- U 16 :** 50 € (20 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)
- U 14 :** 50 € (20 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)
- U 12 :** 50 € (20 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)
- U 10 (surclassé U12) :** 50 € (20 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)
- U 10 (2 x 18 trous) :** 30 € (10 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)
- U 10 (2 x 9 trous) :** 30 € (10 € pour les licenciés Golf Ile d'Or membres AS)

Règlement par CB : ..... / ..... / .....  
exp : ... / ... Crypto : .....

ou par chèque à l'ordre de la société DORELLE

**Date limite le 14 avril 2024**

Date : ..... Signature : .....

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'inscription sauf cas de force majeure.

GOLF ILE D'OR – NANTES Le Cellier – La Varenne  
BP 90410  
49270 OREE D'ANJOU

<b>ILE D'OR - GRAND PRIX JEUNES 27 ET 28 AVRIL 2024</b>	
 6 FILLES 18 GARÇONS U16 2 x 18 trous	<b>U16</b>
<b>U14</b>	15 FILLES 33 GARÇONS U14 2 x 18 trous 
	9 FILLES 39 GARÇONS U12 2 x 18 trous <b>U12</b>
<b>U10</b>	11 FILLES 22 GARÇONS U10 2 x 18 trous U10 2 x 9 trous 